

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA ROCHE-SUR-FORON**

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS du  
CONSEIL D'ADMINISTRATION du 22 FEVRIER 2023

Folio n° .....

Le 22 février 2023, le Conseil d'administration s'est réuni à 18h30, en Mairie, Salle du Conseil, sur convocation adressée à tous ses administrateurs le 15 février 2023, par Monsieur Pierrick DUCIMETIERE, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en exercice.

### Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 14 décembre 2022 ;
2. Débat d'orientation budgétaire 2023 ;
3. Mise à jour des Règlements de fonctionnement des Multi-accueils Petite Enfance Pom'Canaille et Rock'cœur ;
4. Présentation projet Petite Enfance ;
5. Informations diverses.

### Membres du conseil d'administration :

Présents : Saïda HADDOUR Vice-présidente ;

Sandrine BUISSON – Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER –  
Laurence POTIER-GABRION – Claude THABUIS ;  
Alain COSTA – Bénédicte ESPINASSE – Jean LACOMBE – Béatrice MONTANT – Etienne RIFFAULT –  
Lucienne THABUIS.

Excusé avec procuration :

Marc LOCATELLI (procuration à Saïda HADDOUR).

Excusés : Le Président Pierrick DUCIMETIERE ;

Sandrine HUVENNE – Estelle MORAND.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : quatorze

\* . \* . \*

Monsieur le Président salue l'assemblée et s'excuse de ne pouvoir assister à cette réunion, retenu par d'autres obligations, et confie la présidence de la séance à Madame Saïda HADDOUR, Vice-présidente du CCAS.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Mme la Vice-présidente du CCAS ouvre la séance du Conseil d'administration à 18 h 35.

### 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2022

Ne suscitant aucune remarque particulière, le procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration du 14 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### 2 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), un rapport sur les orientations budgétaires doit être présenté dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.  
Ce rapport donne lieu à un débat, dont il est pris acte dans une délibération spécifique.

Il est donc proposé au Conseil d'administration de débattre sur les orientations budgétaires 2023 au vu du rapport présenté.

Après avoir obtenu toutes précisions utiles, et en avoir débattu, le Conseil d'administration :

- **PREND** acte du débat d'orientation budgétaire au titre de l'exercice 2023.

### **3 – MISE A JOUR DES REGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT DES MULTI-ACCUEILS POM'CANAILLE et ROCK'COEUR**

Le Conseil d'administration est informé de la nécessité d'actualiser les règlements de fonctionnement des Multi-accueils Pom'Canaille et Rock'cœur afin de tenir compte de la réglementation en vigueur relative aux conditions d'accueil des jeunes enfants.

Une mise à jour est également nécessaire pour répondre aux instructions de la Caisse d'Allocations Familiales quant à l'organisation et au fonctionnement des structures.

Une proposition de règlement est présentée pour chacune des structures.

*Demande de précisions de Madame Marie FISCHER concernant la commission d'attribution des places : quels sont exactement les critères et priorités ?*

*Réponse : La commission applique bien les critères déterminés par le Conseil d'Administration du CCAS. Une grille de scoring a été établie, complétée par un règlement de fonctionnement de la commission, lui aussi validé par le Conseil d'administration (février et juin 2021). Et comme indiqué, ces documents sont par ailleurs consultables sur le site Internet de la ville.*

*Remarque de Madame FISCHER : pour plus de transparence, la diffusion de ces informations mériterait selon elle, d'être complétée.*

Après avoir pris connaissance de ces documents,

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :**

- **APPROUVE** les règlements de fonctionnement du Multi-accueil Pom'Canaille et du Multi-accueil Rock'cœur présentés ;
- **ABROGE** tous règlements antérieurs.

### **4 – PRESENTATION DU PROJET PETITE ENFANCE**

Madame Saïda HADDOUR et Monsieur Claude THABUIS font un point sur l'avancée du projet Petite enfance.

Il s'agit d'une reprise du projet de création d'une nouvelle crèche déjà travaillé lors du mandat 2014/2020.

En 2018, le Conseil municipal a accepté le legs particulier fait à la commune par Madame Marie Joséphine COLOMBU portant sur sa maison et des terrains alentours, situés à La Roche-sur-Foron, secteur de Broÿs. Il avait été précisé par Madame COLOMBU que ce legs était consenti pour but exclusif de servir aux enfants de la commune.

Face aux besoins existants et à la nécessité de compléter l'offre de garde de jeunes enfants sur le territoire, la commune a donc souhaité étudier la réalisation d'un projet de crèche sur une partie du tènement légué.

Il ressort de cette étude la possibilité de création d'une structure de 23 berceaux. Les partenaires consultés, tels la CAF, encouragent ce projet.

L'idée est de regrouper dans cette structure 3 sections d'accueil (bébés, enfants 1 à 2 ans, et enfants de 2 ans et plus) avec le personnel en poste sur les sites actuels, et d'y adjoindre le Relais Petite Enfance.

Les structures existantes subsisteraient, pour 26 places restant à Pom'Canaille, et la transformation de Rock'cœur plutôt en halte-garderie compte-tenu de la conformation et de l'état des locaux, gérées vraisemblablement en délégation de service public.

Outre la mutualisation des locaux et des pratiques professionnelles, ce projet présente l'avantage de casser les barrières subsistant entre les professionnels des établissements d'accueil et les assistantes maternelles ou gardes à domicile.

Les équipes et les assistantes maternelles consultées y sont très favorables.

Un comité de pilotage, composé du maire et des adjoints concernés, des directrices de structure, de la responsable du relais, et du Directeur des Services Techniques a été constitué et se réunit environ une fois par mois pour échanger sur les aspects techniques du dossier.

**5 - INFORMATIONS DIVERSES**

✓ Monsieur Alain COSTA explique le nouveau fonctionnement des distributions alimentaires de la Croix-Rouge, mis en place depuis deux semaines. Les bénéficiaires sont désormais accueillis sur rendez-vous individuel, à partir de 14 h le mardi après-midi, de manière plus conviviale.

✓ Il rend compte également des maraudes à destination des personnes sans domicile. Cinq personnes ciblées sur la commune ont été rencontrées, afin de recenser leurs besoins.

✓ Il rappelle que la soirée Loto de l'Unité locale Croix-Rouge La Roche-Reignier aura lieu le 18 mars (cartes en vente auprès de l'Unité locale et de l'Office de tourisme de La Roche- sur-Foron).

✓ A une question concernant l'aide apportée aux sinistrés du séisme en Turquie et en Syrie, il précise que la Croix-Rouge n'organise pas de collecte de produits en nature. Mais des dons financiers sont possibles sur un compte spécifique de la Croix-Rouge française, en lien avec le Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge.

✓ Madame Saïda HADDOUR souligne qu'une collecte de produits d'hygiène (couches, produits pour bébé, gel douche...) et couchages a néanmoins été organisée par la Commune de La Roche-sur-Foron, avec le soutien de l'Association culturelle et sportive turque et des jeunes suivis par l'EPDA. Ces dons (environ 8 palettes) vont compléter la collecte organisée par la société KARTESIS de Bonneville qui va en assurer le transport par camion jusqu'en Turquie, où ils seront réceptionnés avant remise aux associations de secours locales.

\* \_ \* \_ \*

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne souhaitant s'exprimer,

la séance est levée à 19 h 50

La présidente de séance,  
Saïda HADDOUR,  
Vice-présidente du CCAS.



\* \_ \* \_ \*

**RAPPEL DES DELIBERATIONS DU PRESENT CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Numéro délibération	Intitulé délibération	Décision
DCA2023-02-22/01	Débat d'orientation budgétaire 2023	Prise d'acte ne demandant pas approbation
DCA2023-02-22/02	Mise à jour des règlements de fonctionnement des Multi-accueils Pom'Canaille et Rock'Coeur	Approuvé à l'unanimité